



Probleme pour me faire payer loyer occupation du bien de la commu

Par **veronique1963**, le **18/03/2015 à 10:14**

bjr je suis divrcée depis 2009 mon ex mari occupe la maison familiale depuis 2008 il a été reconnu me devoir les loyers d'occupations qui sont de 200 euros par mois je n arrive pas a me faire regler ces loyers malgré plusieurs demandes a mon avocat celui ci me dit que lors de la vente de la maison ma part sera en fonction de ce qu'il me doit mais si la maison ne se vend pas ou si la somme ne couvre pas les loyers qu'il me doit comment je fais pour me faire payer urgent je perd espoir depuis tout ce temps c'est usant

Par **cocotte1003**, le **18/03/2015 à 13:18**

Bonjour, il vaut effectivement mieux attendre la vente, le notaire se chargera du calcul et du retranchement sur la part revenant à votre ex. Sinon allez voir un huissier mais il y aura des frais, cordialement

Par **veronique1963**, le **18/03/2015 à 13:25**

merci mais si la vente ne couvre pas les sommes qu'ils me doit je fais comment

Par **aguesseau**, le **18/03/2015 à 16:09**

bjr, dans ce cas votre ex vous devra le reste de l'indemnité d'occupation. Avez-vous fait une mise en demeure par LRAR à votre mari de vous payer cette indemnité. Si oui, vous pouvez demander à un juge de rendre une ordonnance d'injonction de payer contre votre mari. Avec cette décision, vous pourrez demander à un huissier de procéder aux recouvrements des sommes dues. Cdt